

Enseigner les RDA : un défi de taille The Challenges of Teaching RDA Enseñar los RDA: un gran desafío

Nathalie Pilon

Volume 58, Number 3, July–September 2012

Normalisation et normes pour la gestion de l'information et des documents

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1028905ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1028905ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Pilon, N. (2012). Enseigner les RDA : un défi de taille. *Documentation et bibliothèques*, 58(3), 154–159. <https://doi.org/10.7202/1028905ar>

Article abstract

The publication of new standards always heralds a period of change for libraries. Catalogue librarians are experiencing a major upheaval with the publication of Resource Description and Access (RDA), a new cataloguing code. The publication of a new standard also changes in the way it is taught in the classroom. This article describes the educational challenges brought about by the publication of the new RDA.

Enseigner les RDA : un défi de taille

NATHALIE PILON

Enseignante – Techniques de la documentation
Collège de Maisonneuve
Chargée de cours, EBSI
npilon@cmaisonneuve.qc.ca

RÉSUMÉ | ABSTRACTS | RESUME

L'arrivée de nouvelles normes représente toujours une période de grands changements pour un milieu documentaire. Le monde du catalogage connaît en ce moment de grands bouleversements avec l'arrivée d'un nouveau code de catalogage, les RDA (Ressources : description et accès). L'arrivée d'une nouvelle norme présente également des défis considérables pour les milieux d'enseignement. Cet article s'attarde aux défis soulevés par l'arrivée des RDA dans le domaine de l'enseignement formel.

The Challenges of Teaching RDA

The publication of new standards always heralds a period of change for libraries. Catalogue librarians are experiencing a major upheaval with the publication of Resource Description and Access (RDA), a new cataloguing code. The publication of a new standard also changes in the way it is taught in the classroom. This article describes the educational challenges brought about by the publication of the new RDA.

Enseñar los RDA : un gran desafío

El surgimiento de nuevas normas siempre representa un período de grandes cambios en el medio documental. En este momento, el mundo del catálogo está revolucionado por la llegada de un nuevo código de catálogo, el RDA (Recursos : descripción y acceso). La aparición de una nueva norma también presenta desafíos importantes para los medios de enseñanza. Este artículo expone los desafíos que surgieron por la implementación de los RDA en el campo de la enseñanza formal.

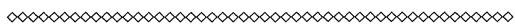
L'enseignement du catalogage

L'ENSEIGNEMENT EN TECHNIQUES de la documentation et en sciences de l'information a beaucoup évolué dans les dernières années. Dans le programme des techniques de la documentation au collégial, il y a eu plusieurs changements et au niveau des études supérieures, les programmes de maîtrise sont continuellement mis à jour et remaniés pour répondre aux besoins actuels du milieu. Toutefois, la base de ces programmes demeure la même et ce, malgré les changements apportés que ce soit par les nouvelles technologies ou l'évolution des normes. L'enseignement s'articule principalement autour de la chaîne documentaire. Les acquisitions, le traitement et la diffusion demeurent des constantes dans tous les programmes, peu importe l'époque. Le catalogage et la description des documents représentent une partie de cet enseignement intemporel. Le contenu des cours de catalogage a varié et suivi l'air du temps, mais l'enseignement des bases, notamment du code de catalogage en vigueur, demeure un incontournable tant au niveau collégial qu'à l'université.

Dans les programmes des techniques de la documentation au collégial¹, au moins deux cours complets et obligatoires sont réservés exclusivement à la description des documents et du catalogage². Bien que les cours se déclinent différemment selon le collège offrant le programme, le technicien en documentation diplômé aura suivi au cours de sa formation près de 125 heures de cours directement liées à la description des documents³. Dans les programmes universitaires, le futur professionnel ne bénéficie pas d'autant d'heures de formation en catalogage. Toutefois, l'enseignement des bases et des problématiques liées à la description des documents demeure fondamental. Dans le programme de maîtrise en sciences de l'information de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI), tout étudiant, peu importe son profil de sortie, aura suivi

1. Pour une description complète du programme des techniques de la documentation et des compétences reliées, voir le Cahier de programme sur le site du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec : <<http://www.mels.gouv.qc.ca/ens-sup/ens-coll/cahiers/program/393Ao.asp>>.
2. Certains collèges offrent jusqu'à trois cours de catalogage; c'est le cas à Trois-Rivières <<http://www.cegeptr.qc.ca/nos-programmes-et-nos-formations/programmes-techniques/techniques-de-la-documentation-393ao>>. Certains cégeps distinguent description des documents et catalogage, d'autres non.
3. Ceci n'inclut pas les cours de description bibliographique, de documents et producteurs, de recherches, etc. qui touchent aussi à des notions propres au catalogage.

En attente de la traduction et des modifications de réécriture, les milieux documentaires québécois anticipent et commencent à planifier l'arrivée des RDA dans leur service.



au moins un cours de 45 heures sur le traitement documentaire incluant la classification, l'indexation et la description des documents⁴. Aux études supérieures, l'accent est plutôt mis sur l'analyse approfondie de cas particuliers et sur la résolution de problèmes que sur la technique proprement dite. L'enseignement des normes propres au catalogage est donc un élément de base des programmes collégial et universitaire.

En tant qu'enseignante en techniques de la documentation, chargée de cours à la maîtrise en sciences de l'information et formatrice en milieu de travail, l'arrivée des RDA suscite chez moi plusieurs questionnements et réflexions. Plutôt qu'une appréciation, un commentaire ou encore une critique des RDA, cet article porte un regard sur les enjeux posés dans les milieux d'enseignement par l'arrivée de nouvelles normes. À ce stade, l'objectif n'est pas de proposer des solutions concrètes mais plutôt de soulever des interrogations qui trouveront réponse dans les mois qui viennent.

Normes et codes de catalogage

Le code de catalogage tel qu'on le connaît est le résultat d'un travail collaboratif de quatre pays de langue anglaise qui créent, dans les années 1970, les *Règles de catalogage anglo-américaines* (RCAA). Celles-ci seront modifiées au fil des ans pour s'adapter aux tendances du jour, notamment aux documents électroniques. La dernière révision de la deuxième édition date de 1998 (RCAA2) et les dernières modifications remontent à 2005 (*Règles de catalogage anglo-américaines 1998 ; Règles de catalogage anglo-américaines 2005*).

Dans les années 2000, la multiplication de nouveaux supports et types de documents rend trop complexe la mise à jour du code et une révision plus profonde est inévitable (Chapman 2010). Il faut, entre autres, séparer les règles touchant la description de celles qui touchent les formats d'affichage et de présentation⁵, permettre une plus grande interopérabilité entre les règles et les catalogues et se détacher des

médiums (formats). Une refonte complète apparaît nécessaire. L'IFLA (International Federation of Library Associations and Institutions), qui se questionne déjà sur le contenu et la présentation des notices bibliographiques, établit de nouveaux standards en la matière, les FRBR (Functional Requirements for Bibliographic Records⁶) en 1998⁷. À la suite de la diffusion des FRBR, le comité d'experts mis sur pied pour revoir le code de catalogage⁸ reçoit le mandat de rédiger de toutes nouvelles règles de description des documents, conçues pour un environnement numérique, plutôt que de modifier le code existant. Les nouvelles règles doivent permettre la description et l'accès à toute forme de ressource peu importe le support, le médium, etc. La création des RDA (Ressources : description et accès) est donc lancée : le but ultime et à moyen terme étant le remplacement des RCAA2. Les quatre objectifs de la nouvelle norme sont de permettre aux usagers de trouver de l'information sur les ressources, d'identifier que ce que l'on cherche correspond bien à ce que l'on trouve, de contextualiser (clarifier) les relations entre deux ou plusieurs ressources décrites et de justifier (comprendre) le choix d'un nom, d'un titre ou d'une forme du nom plutôt qu'un autre (Paradis 2011). En 2008, une version préliminaire complète des RDA est mise à disposition, version qui devient officielle en 2010 après quelques modifications. Plutôt qu'un code de catalogage « papier », l'outil est disponible sur le Web et se veut interactif en alliant glossaires, modèles de « chaînes de travail » et autres fonctionnalités intégrées⁹. Les RDA font donc partie officiellement de notre réalité depuis l'été 2010.

L'échéancier concernant l'implantation de la nouvelle norme de description des documents dans les institutions nationales se précise, mais s'étend sur une période plus longue que celle qui était prévue à l'origine. À la suite de la publication des RDA, la Bibliothèque du Congrès a enclenché une série de tests d'application qui s'est soldée par la décision d'effectuer une « réécriture » technique des RDA afin d'en assurer une meilleure compréhension. En effet, plusieurs utilisateurs se sont plaints de la lourdeur syntaxique et grammaticale des RDA, rendant leur intelligibilité et leur compréhension plus difficiles. Une nouvelle mouture des RDA est prévue au courant de l'année 2012 et la mise en application officielle se fera le 31 mars 2013 à la Bibliothèque du Congrès (LC)¹⁰. Bibliothèque et Archives Canada (BAC) avait confirmé dès l'automne 2011 l'application du calen-

4. Des cours optionnels sont également offerts, notamment un cours avancé portant exclusivement sur la description des documents. De même, plusieurs notions touchant le catalogage sont abordées dans différents cours.
5. Les RCAA2 incluent des règles pour la présentation des notices catalographiques, intégrant la ponctuation prescrite par l'ISBD (International standard bibliographic description). Ceci peut limiter l'application des règles de catalogage à des formats de communication appliquant l'ISBD. Mais plusieurs nouveaux formats de communication n'appliquent pas l'ISBD et présentent un intérêt certain.

6. En français : Spécifications fonctionnelles des notices bibliographiques.
7. Pour consulter le rapport final : <<http://www.ifla.org/publications/functional-requirements-for-bibliographic-records>>.
8. Il s'agit du JSC (Joint Steering Committee); <<http://www.rda-jsc.org/>>.
9. Pour consulter la version définitive des RDA voir : *RDA Toolkit* (abonnement nécessaire); <<http://www.rdatoolkit.org/>>.
10. La Bibliothèque du Congrès a fait connaître, au début du mois de mars 2012, son calendrier de formation pour son personnel. Celui-ci s'étend sur plusieurs mois et prévoit que plus de 400 personnes recevront une formation complète et détaillée d'un minimum de 35 heures sur les RDA; <http://www.loc.gov/aba/rda/pdf/RDA_Long-Range_Training_Plan.pdf>.

drier de la LC dans cette institution. Malgré ce calendrier étendu et une implantation massive repoussée, des notices conformes aux RDA commencent à paraître dans certains catalogues¹¹. Comme c'est le cas avec l'arrivée de toute nouvelle norme, la communauté se pose donc plusieurs questions (Ivey 2009). Une effervescence et une inquiétude tangibles animent le monde de la documentation. En attente de la traduction et des modifications de réécriture, les milieux documentaires québécois anticipent et commencent à planifier l'arrivée des RDA dans leur service.

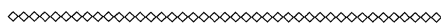
RDA et FRBR

Alors que les RCAA2 s'articulaient autour des types de documents tels les monographies, les cartes, les enregistrements sonores, etc. et d'un chapitre général, les RDA n'offrent plus cette approche ; la présentation de règles générales s'appliquant à tous les types de documents ne peut donc plus constituer la porte d'entrée aux règles. Le fondement théorique des RDA se trouve dans les FRBR, une norme développée sur le modèle entité-relation (Groupe de travail IFLA sur les Spécifications fonctionnelles des notices bibliographiques 2001 ; Riva et Bellemare 2009). Il existe trois groupes d'entités dans les FRBR : les produits, les responsables (des produits) et les sujets.

Les entités du premier groupe, les produits, regroupent tout ce qui touche les documents eux-mêmes, soit l'œuvre, l'expression, la manifestation et l'item. L'œuvre représente le niveau le plus abstrait, soit la création intellectuelle (par exemple : *Incendies* de Wajdi Mouawad). L'expression est la réalisation de la création intellectuelle (par exemple : *Verbrennungen*, une traduction en allemand de l'œuvre *Incendies*, par Uli Menke) ; une œuvre peut donc avoir plusieurs expressions. La manifestation est la matérialisation de l'expression (par exemple : l'édition de 2007 de *Verbrennungen* par la maison Verlag der Autoren). L'item est l'exemplaire unique d'une manifestation (par exemple : l'exemplaire détenu dans la Collection nationale de BANQ de l'édition de 2007 de *Verbrennungen* publiée chez l'éditeur Verlag der Autoren). Le catalogage d'un document s'effectue donc normalement au niveau de l'entité manifestation bien que certains éléments de la description touchent l'œuvre, l'expression (par exemple : la langue de la traduction) et l'item.

Les entités du deuxième groupe, les responsables des produits, sont les personnes et les collectivités impliquées dans la création des entités du premier groupe. Le modèle FRBR définit la modélisation des autorités, par exemple les liens existants entre une

Alors que la demande de formation pour implanter la nouvelle norme prend de l'ampleur, un problème d'envergure se pose aussi dans les programmes de formation techniques et professionnels. Comment enseigner les RDA ?



œuvre et son créateur (Wajdi Mouawad est le créateur d'*Incendies*). Les relations peuvent exister au niveau de la création, de la production et de la diffusion, mais aussi de l'appartenance (par exemple : l'item appartient à la Collection nationale de BANQ).

Les entités du troisième groupe s'attardent au sujet des œuvres à la fois pour définir ce qui est sujet d'une œuvre, mais aussi quand il faut considérer qu'une œuvre est le sujet d'une autre (par exemple : dans une critique d'*Incendies*, l'œuvre devient elle-même sujet)¹². Pour chaque entité des trois groupes, le modèle définit un certain nombre d'attributs, tels que titre, langue, etc. Le modèle définit également les types de relations possibles entre les entités.

Formation en milieu de travail versus enseignement formel

Alors que la demande de formation pour implanter la nouvelle norme prend de l'ampleur¹³, un problème d'envergure se pose aussi dans les programmes de formation techniques et professionnels (Spiteri 2010 ; Hitchens 2009). Comment enseigner les RDA ? La formation d'une cohorte de gens connaissant déjà les RCAA2 et l'enseignement de la norme à des néophytes ne demandent pas la même approche. Alors que les documents de travail et de formation présentant les divergences entre les deux normes et les méthodes potentielles pour passer de l'une à l'autre se multiplient, un défi se pose pour ceux qui devront enseigner les RDA dans des programmes de formation initiale. Dans cette période transitoire, quand doit-on cesser d'enseigner l'ancienne norme et passer à la nouvelle ?

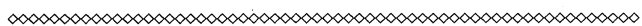
Premier constat : la formation en milieu de travail et l'enseignement formel représentent deux défis forts différents. Un milieu de travail n'a ni la nécessité ni l'obligation de former son personnel à autre chose qu'à ce qui répondra à ses besoins propres. Il peut donc cibler précisément ce qu'il faudra transmettre aux employés, adapter la formation à une réalité connue

11. À ce sujet, une pétition a été déposée demandant à OCLC de cesser de verser des notices RDA pour ne pas compliquer le fonctionnement de certaines bibliothèques ; <<http://www.ipetitions.com/petition/norda/>>. LC compte implanter les RDA au cours de l'année 2013, mais prévoit néanmoins intégrer dès maintenant un certain pourcentage de notices RDA dans son propre catalogue.

12. Il s'agit ici d'une vulgarisation très sommaire du modèle FRBR. Pour plus de profondeur et de détails voir entre autres le rapport disponible en français : <<http://archive.ifa.org/VII/s13/frbr/frbr-fr.pdf>>.

13. De plus en plus de formations sont offertes pour s'initier aux RDA. Le *Pan-Canadian Working Group on Cataloguing with RDA* a annoncé son programme de formation ; <<http://rdaincanada.wikispaces.com/training>>.

Les formations peuvent aussi s'adapter aux spécialités de chaque catalogueur lorsque les milieux sont hautement spécialisés : inutile de donner 45 heures de formation à la description de musique imprimée à celui qui ne touchera jamais ce type de document.



et n'enseigner que ce qui est jugé nécessaire. Évidemment, tout catalogueur doit avoir une vision globale des RDA et des notions théoriques solides pour être efficace, mais les besoins d'une institution pratiquant un catalogage minimal et ceux d'une institution ayant un mandat catalographique national ne sont pas les mêmes¹⁴. Les formations peuvent aussi s'adapter aux spécialités de chaque catalogueur lorsque les milieux sont hautement spécialisés : inutile de donner 45 heures de formation à la description de musique imprimée à celui qui ne touchera jamais ce type de document. En milieu de travail, la formation s'articule beaucoup autour des différences entre RCAA2 et RDA et il est relativement facile d'illustrer de façon concrète, à l'aide de notices types, les modifications qu'entraînent les RDA. Le milieu adapte ainsi ses formations à sa réalité en tablant sur des exemples concrets et sur un processus de comparaison.

Dans un contexte d'enseignement formel, la situation est différente. Le futur technicien ou bibliothécaire doit pouvoir travailler efficacement dans plusieurs environnements. Sans devenir un spécialiste de toutes les particularités, il doit avoir une vue d'ensemble plus complète et plus globale. Les connaissances qu'il acquiert doivent être générales et transférables. Le premier défi est donc de « couvrir large », sans toutefois verser dans l'excès.

Le deuxième défi se situe dans la comparaison entre les deux normes. À son arrivée dans le programme, le nouvel étudiant n'a aucune connaissance des règles de catalogage. Les RCAA2 n'ayant aucune signification pour lui, l'approche comparative n'a pas sa place. Faut-il alors occulter complètement les RCAA2 ? Doit-on au contraire continuer à assurer une certaine forme d'enseignement de l'ancienne norme puisque les notices RCAA2 sont massivement présentes dans les bases de données catalographiques et que nous savons que les milieux opéreront la transition de l'ancienne norme à la nouvelle à des rythmes différents ?

Les RDA s'appuient sur un modèle théorique, les FRBR, beaucoup plus complexe que celui des RCAA2 (Oliver 2010). Avant d'aborder les RDA, il faut donc

présenter le modèle FRBR, son vocabulaire et son fonctionnement. Il devient nécessaire de prévoir dans l'enseignement un niveau d'abstraction plus élevé, ce qui peut poser des défis intéressants. Dans la norme RDA elle-même, les nuances entre les entités produites (par exemple, entre œuvre, expression, manifestation et item), ne sont pas simples à expliquer.

La maîtrise de la structure des RDA est essentielle afin de pouvoir utiliser la norme de façon optimale (Paradis 2009). Les RDA sont découpées non pas par chapitre portant sur un support particulier de document mais, entre autres, selon les attributs des entités du premier groupe (œuvre, expression, manifestation, item). Le catalogueur qui veut savoir rapidement dans quelle section/chapitre se trouvent les règles concernant la traduction d'une œuvre qu'il veut cataloguer doit donc avoir une très bonne compréhension du modèle inhérent aux RDA pour trouver l'information pertinente dans la section concernant les attributs des entités expressions ; les règles concernant la langue d'un document (langue de la traduction, etc.) sont en effet liées à l'expression d'une œuvre et non pas à l'œuvre elle-même ou à sa manifestation. Cette compréhension passe par une connaissance relativement approfondie du modèle FRBR sous-jacent aux RDA. Un catalogueur qui ne maîtrise pas bien le modèle aura plus de difficulté à localiser efficacement et rapidement les règles pertinentes à son cas. Et puisque les RDA ont délibérément fait le choix d'évacuer le concept de support dans la structure, toutes les règles concernant tous les supports (feuilles de musique, cartes, périodiques, etc.) se trouvent combinées.

Il faudra donc voir quelle sera la meilleure stratégie pour enseigner. Bien qu'on ne distingue plus par chapitre les différents supports, il y a fort à parier qu'une partie de l'enseignement doit encore insister sur les distinctions existant entre ceux-ci.

RDA et formats de présentation

La norme RDA ne parle pas de présentation et d'affichage : les attributs sont précisés mais aucune spécification n'est donnée sur la façon de les présenter ou de les afficher dans les catalogues (Riva et Bellemare 2009). Ils peuvent se présenter au choix du catalogueur en utilisant un format précis et défini (par exemple : MARC21 ou Dublin Core), ou encore de façon plus éclatée. Ceci permet une plus grande flexibilité puisque la norme n'est pas liée à un format d'enregistrement et de communication précis comme l'étaient les RCAA2 ; ces dernières étaient directement liées à la ponctuation de l'ISBD (International Standard Bibliographic Description)¹⁵ (Seikel et Steele 2010 ; Library of Congress Working Group on the Future of Bibliogra-

14. Il n'y a qu'à regarder le calendrier des formations offertes par LC à son personnel pour constater que la majorité des organisations n'auront pas besoin d'un niveau de formation aussi poussé. Les besoins de la LC sont en effet très spécifiques et liés à son mandat national; <http://www.loc.gov/aba/rda/pdf/RDA_Long-Range_Training_Plan.pdf>.

15. L'ISBD est une norme de description bibliographique qui définit, entre autres, la ponctuation séparant les différents éléments d'une notice bibliographique.

phic Control 2008). Cette séparation entre le contenu et la présentation occasionne néanmoins certains questionnements pour les enseignants. De quelle façon devons-nous consigner l'information ? La plupart des outils de formation développés à ce jour, afin d'illustrer les différences entre les RDA et les RCAA2, présentent les données en format MARC21.

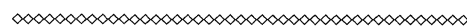
Le format MARC21 constitue une norme d'encodage pour la représentation et la communication d'information bibliographique. Cette information peut être interprétée par un ordinateur, facilitant ainsi l'échange de données et la pérennité de l'information. Bien que le MARC21 supporte l'encodage de descriptions créées à l'aide d'une multitude de normes, une relation étroite existe entre les RCAA2 et ce dernier, notamment parce que le format intègre, tout comme les RCAA2, les éléments et la ponctuation définis par l'ISBD. De plus, la majorité des bibliothèques ont des systèmes intégrés de gestion de bibliothèque (SIGB) qui fonctionnent en MARC, ce qui explique en partie pourquoi la majorité des exemples continuent à l'utiliser. Toutefois, il existe des systèmes « non MARC », qui cherchent à intégrer d'autres normes de présentation.

Malgré plusieurs modifications et ajouts apportés au format MARC21 pour accommoder certaines particularités des RDA (Dunsire 2010), MARC21 est considéré incapable d'absorber plusieurs des changements qui surviendront lors de l'implantation de la nouvelle norme¹⁶. La Bibliothèque du Congrès a donc mis sur pied un groupe de travail chargé de présenter d'éventuelles solutions de remplacement au MARC21 d'ici 2013-2014 (Marcum 2011). Se limiter à ce format pour présenter les RDA est-il alors une erreur ? Enseigner directement les normes et le format MARC ne va-t-il pas à l'encontre de la philosophie inhérente aux RDA d'exclure de la norme le format de présentation ? Les RCAA2 s'articulaient autour de l'ISBD et y reprenaient la ponctuation interne des zones, ce qui n'est plus le cas dans les RDA. Il existe bien une annexe des RDA qui présente la ponctuation ISBD, mais celle-ci n'est pas intégrée aux règles (Riva et Bellemare 2009). Le format MARC21 pour sa part intègre directement la ponctuation ISBD. Comment arrimer et intégrer le tout ?

Le RDA Toolkit

Les outils des RDA ont été conçus et développés comme une application Web. Le *RDA Toolkit*¹⁷ a l'avantage d'intégrer plusieurs fonctionnalités, tels que glossaires, index, moteurs de recherche, *mapping*, etc. Dans l'enseignement, il faudra revoir les stratégies. L'outil papier n'existant plus¹⁸, une familiarisation aux fonc-

Il faudra faire preuve de flexibilité et d'une grande souplesse et surtout s'adapter aux besoins des différents milieux. Tout ça en apprivoisant soi-même une nouvelle norme, de nouvelles méthodes de travail et de nouvelles façons de penser.



tionnalités du *Toolkit* et une période d'adaptation sont à prévoir. Plusieurs éléments de l'outil sont paramétrables, offrant ainsi au catalogueur une plus grande flexibilité, mais demandant par le fait même plus d'interprétation personnelle que ne le faisaient les RCAA2.

L'un des outils mis de l'avant dans le *Toolkit* est le *Workflow* (chaîne de travail). Ces chaînes de travail permettent de suivre une forme de structure établie pour une notice. La LC propose déjà quelques *Workflows* qui peuvent servir de guides ; les catalogueurs de la LC ont développé entre autres un *Workflow* pour les livres simples (*simple books*), la chaîne de travail indiquant dans quelle séquence et à quel endroit dans les RDA trouver l'information pertinente pour permettre la description d'une monographie. Des liens cliquables sont établis entre les règles dans les RDA et la chaîne de travail. Un catalogueur peut donc ouvrir la chaîne de travail et suivre les étapes décrites pour cataloguer sa monographie. L'outil est intéressant mais limité puisque le catalogueur est assujéti à un cadre strict et fermé défini par une organisation, la LC dans ce cas-ci. Le catalogueur doit également posséder une bonne connaissance des RDA pour pallier les éventuelles lacunes de la chaîne de travail ou les exceptions propres au document qu'il catalogue. On peut se demander si les *Workflows* sont une stratégie d'enseignement à développer ? Faut-il enseigner aux étudiants techniciens comment se servir de ces chaînes de travail et aux étudiants bibliothécaires comment les concevoir ? Les milieux documentaires prévoient-ils s'en servir et les institutions nationales canadienne et québécoise, BAC et BANQ, pensent-elles proposer des *Workflows* modèles comme l'a fait la LC ?

Conclusion

L'arrivée prochaine des RDA suscite beaucoup de questionnements, tant chez la bibliothécaire que chez la pédagogue en moi. Plusieurs de ces interrogations sont tributaires de décisions sur lesquelles le contrôle de l'enseignant est minimal, telles que la disponibilité d'une version française, le calendrier d'implantation dans les milieux, etc. Il faudra faire preuve de flexibilité et d'une grande souplesse et surtout s'adapter aux besoins des différents milieux. Tout ça en apprivoisant soi-même une nouvelle norme, de nouvelles méthodes de travail

16. Pour voir certains des changements apportés au MARC21: <<http://www.rda-jsc.org/rdamarcwg.html>> et <<http://www.loc.gov/marc/RDAinMARC29.html>>.

17. *RDA Toolkit*: <<http://www.rdatoolkit.org/>>.

18. Une version papier des RDA est disponible, mais non privilégiée par l'éditeur, et peu fonctionnelle.

et de nouvelles façons de penser. De beaux défis en perspective ! ☺

Sources consultées

- Chapman, Ann. 2010. The Case of AACR2 versus RDA. *Legal Information Management* 10 : 210-213.
- Dunsire, Gordon. 2010. Unimarc, RDA and the Semantic Web. *ICBC* 39 : 37-40.
- Hitchens, Alison, and Ellen Symons. 2009. Preparing Catalogers for RDA Training. *Cataloging & Classification Quarterly* 47 : 691-707.
- IFLA. Groupe de travail sur les Spécifications fonctionnelles des notices bibliographiques. 2001. *Spécifications fonctionnelles des notices bibliographiques : rapport final*. Paris : Bibliothèque nationale de France.
- Ivey, Robert T. 2009. Perceptions of the Future of Cataloging : Is the Sky Really Falling ? *Cataloging & Classification Quarterly* 47 : 464-482.
- Library of Congress. Working Group on the Future of Bibliographic Control, 2008. *On the Record : Report of the Library of Congress Working Group on the Future of Bibliographic Control*. <<http://www.loc.gov/bibliographic-future/news/lcwg-ontherecord-jan08-final.pdf>> (consulté le 15 mars 2012).
- Marcum, Deanna. 2011. *A Bibliographic Framework for the Digital Age*. Washington, D.C. : Library of Congress. <<http://www.loc.gov/marc/transition/pdf/bibframework-10312011.pdf>> (consulté le 15 mars 2012).
- Oliver, Chris. 2010. *Introducing RDA : a guide to the basics*. Chicago, IL. : American Library Association.
- Paradis, Daniel. 2009. RDA : une norme de catalogage pour le monde numérique. Conférence-midi présentée au personnel des bibliothèques de l'Université de Montréal. <<http://hdl.handle.net/1866/2746>> (consulté le 15 mars 2012).
- Paradis, Daniel. 2011. RDA ou le catalogage repensé pour l'ère numérique. *Documentation et bibliothèques* 57 : 33-43.
- Parent, Ingrid. 2009. Les RDA pour un monde numérique. *Argus* 38 : 27-29.
- Règles de catalogage anglo-américaines*. 2000. 2^e éd., rév. de 1998. Montréal : Asted.
- Règles de catalogage anglo-américaines*. 2005. 2^e éd., rév. de 1998, modifications de 2001-2005. Montréal : Asted.
- Riva, Pat, et Nathalie Bellemare. 2009. La norme RDA : outil mondial et intégration locale. *Argus* 38 : 23-26.
- Riva, Pat, et Nathalie Bellemare. 2009. Les FRBR [Functional Requirements for Bibliographic Records] pour les nuls. *Argus* 38 : 24-26.
- Seikel, Michele, et Thomas Steele. 2011. How MARC has changed : The History of the Format and Its Forthcoming Relationship to RDA. *Technical Services Quarterly* 28 : 322-334.
- Spiteri, Louise. 2010. Teaching cataloguing again. *Louise Spiteri : blog*. <<http://louisespiteri.wordpress.com/2010/08/02/teaching-cataloguing/>> (consulté le 15 mars 2012).